

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
REGION  
CULTURE  
PUBLICITE  
  
SCAN ME  


Edition N°1419 du Mardi 30 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

LA RÉCEPTION EST ATTENDUE  
POUR LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2026



GARA DJEBILET SE PRÉPARE  
À LA PHASE D'EXPLOITATION

P. 7

MARCHÉ ALGÉRIEN DU MÉDICAMENT



SAIDAL ET NOVO NORDISK  
LANCENT LES PREMIÈRES INSULINES  
EN STYLO DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

P. 16

ZOOM sur l'année  
2025 NATIONAL



L'ALGÉRIE, UN PAYS PRISÉ  
UNE ANNÉE RYTHMÉE PAR DES VISITES  
PRÉSIDENTIELLES DE HAUT NIVEAU

Pp. 8 et 9



NATIONAL GEOGRAPHIC LE CLASSE PARMI LES 15 IMAGES  
LES PLUS MARQUANTES DU MONDE EN 2025

## LE SAHARA ALGÉRIEN ENTRE DANS LA LÉGENDE



À travers cette reconnaissance internationale, c'est bien plus qu'un cliché qui est salué : c'est un territoire entier, porteur, de mémoire et d'émotion, qui se voit mis en lumière.

Pp. 4 et 5

# saviez-vous

## NOUVEL AN

### LA GENDARMERIE NATIONALE MET EN PLACE UN PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a mis en place un plan sécuritaire préventif à l'occasion du Nouvel An 2026, qui coïncide avec les vacances scolaires, en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour protéger les personnes et les biens et sécuriser les axes routiers, a indiqué un communiqué des mêmes services.

Le dispositif sécuritaire préventif "s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le Commandement de la GN, garantissant notamment une présence sur le terrain pour la préservation de l'ordre public et la sécurité des usagers de la route", a précisé la même source.

Ce plan sécuritaire intervient en cette période de "forte circulation des personnes et des véhicules sur les différents axes routiers, et d'affluence de citoyens et de touristes étrangers vers les zones touristiques, les établissements hôteliers et les espaces commerciaux à

travers l'ensemble du territoire national, en particulier le Grand Sud". Le plan comprend également des actions préventives axées sur la sensibilisation des usagers de la route au respect des règles de conduite notamment en période d'intempéries.

Dans le cadre de l'action de proximité permanente, le Commandement de la GN rappelle qu'il est possible de contacter ses services via les moyens mis à la disposition des citoyens notamment le numéro vert 1055 pour signaler et demander secours et assistance ou pour une intervention en cas de nécessité, ainsi que la page Facebook "Tariki" pour s'informer en temps réel sur l'état des routes, en plus du site électronique des plaintes préalables et de l'information à distance : [www.ppgn.mdn.dz](http://www.ppgn.mdn.dz).

Le Commandement de la GN a adressé ses vœux les plus sincères à l'ensemble des citoyens à l'occasion de la nouvelle année.



### DEUX MORTS ET 21 BLESSÉS DANS DEUX ACCIDENTS DE LA ROUTE À TAMANRASSET ET BOUMERDÈS

Les services de la Protection civile ont enregistré dimanche soir et hier matin deux accidents de la route graves ayant causé la mort de deux personnes et fait 21 blessés dans les wilayas de Tamanrasset et de Boumerdès. Le premier accident s'est produit dimanche soir dans la wilaya de Tamanrasset. Les services de la Protection civile sont intervenus à 21h27 suite à un carambolage impliquant trois véhicules sur la route nationale n° 01, en direction de Tidit.

Cet accident a entraîné le décès d'une personne, dont le corps a été transféré vers la morgue, ainsi que des blessures à 15 autres.

Les blessés ont été pris en charge sur place puis évacués vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Le second accident mortel a été enregistré lundi matin dans la wilaya de Boumerdès. L'intervention a eu lieu à 5h32 après une collision entre un taxi et un camion avec remorque sur l'autoroute Est-Ouest, en direction d'Alger, au lieu-dit El Kedia, dans la commune de Larbatache. Le bilan fait état du décès d'un homme âgé de 36 ans, transféré à la morgue, et de six personnes blessées à divers degrés de gravité. Les victimes ont été secourues puis transportées vers l'hôpital local.

Ces accidents rappellent l'importance du respect du code de la route et de la prudence notamment sur les axes routiers à forte circulation.

### PARMI LES 30 TALENTS DE MOINS DE 30 ANS FORBES MIDDLE EAST DISTINGUE UN JEUNE CHERCHEUR ALGÉRIEN

Le magazine *Forbes Middle East* a dévoilé son classement annuel « 30 Under 30 », qui met en lumière les jeunes talents de moins de 30 ans appelés à façonnner l'avenir de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Cette édition 2025 distingue des profils issus de secteurs stratégiques tels que la technologie, la science, l'entrepreneuriat ou encore l'innovation.

Parmi les lauréats de cette année, un seul Algérien figure dans la catégorie sciences et technologies. Il s'agit d'Okba Fergani, jeune chercheur de 27 ans, actuellement professeur assistant à l'université « Akli Mohand Oulhadj » de Bouira. Une reconnaissance qui place la recherche algérienne sous les



projecteurs d'un classement très convoité à l'échelle régionale. Originaire de Bouira, où il a également effectué l'ensemble de son parcours universitaire, Okba Fergani incarne une nouvelle génération de chercheurs algériens tournés vers l'innovation technologique. Professeur assistant et chef de département, il fait partie de ces profils que *Forbes* décrit comme des « acteurs du changement », capables de repousser les limites de la science par des solutions concrètes et

applicables. Son intégration dans la liste 30 Under 30 est le fruit d'un processus de sélection rigoureux, mené sur plusieurs mois par un jury d'experts et basé sur des critères précis mêlant excellence académique, impact scientifique et potentiel d'innovation.

### COMMUNE D'ES-SENI (ORAN)

### INAUGURATION D'UNE NOUVELLE SÛRETÉ URBAINE



Le contrôleur général de police, inspecteur régional de la police de l'Ouest, Moussa Belabbes, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), a supervisé, dimanche dernier, la cérémonie d'inauguration d'un nouveau siège de la Sûreté urbaine au quartier AADL des 2.500 logements d'Aïn El-Beida dans la commune d'Es-Senia (Oran).

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du wali d'Oran, Brahim Ouchene, du chef de la Sûreté de wilaya

d'Oran, du contrôleur de police Abdelhakim Barghouthi, ainsi que des chefs des services régionaux de la police, du président de la cour de justice d'Oran, du procureur général près la même cour, du président

de l'Assemblée populaire de wilaya, en plus de députés du Parlement et du délégué local du médiateur de la République, indique-t-on.

Cette nouvelle structure policière aura pour mission d'assurer la couverture sécuritaire des habitants du quartier, dont le nombre dépasse les 21.700, avec un taux de couverture augmentant à un policier pour 500 citoyens, comme précisé lors de l'exposé présenté à cette occasion.

APS

### APN

### VISITES PÉDAGOGIQUES AU PROFIT DE GROUPES SCOLAIRES ET DE TROUPES DE SCOUTS

Les visites pédagogiques programmées au profit de groupes d'enseignants et d'élèves, et de troupes de scouts de plusieurs wilays du pays se sont poursuivies, dimanche dernier, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Les délégations sont composées d'enseignants de l'établissement "Cheikh Ammi Said" de la wilaya de Ghardaïa, de membres des Scouts musulmans algériens (SMA) de la ligue "Afwaj Ennahda d'El Atteuf" (Groupes de la renaissance) de la même wilaya, et de la troupe du chahid "Tahar Letrach" de Barika (wilaya de Batna), en sus d'un groupe d'élèves de collèges de la wilaya de Saïda, a précisé la même source.

A cette occasion, les visiteurs ont effectué une tournée à travers les différentes structures et services de l'APN notamment la salle de conférences, la salle des séances et le service audiovisuel, où ils ont écouté des explications exhaustives sur les missions de cette institution et ses prérogatives constitutionnelles, a ajouté la même source.

Au terme des visites, les visiteurs ont pris des photos-souvenirs pour immortaliser leur passage au siège de l'APN, conclut le communiqué.

### PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise. Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

### QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-090467 B 15

Compte bancaire S.G.A n° 02100017113002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Bouziane Khadidia

M. B. Khadidia  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Lazila O.  
Amine A.

Rédaction

O. M.  
Djaffar Chilab  
Cheklat Meriem  
Lazila Omar  
Abir Menasria

Siège d'actualité : ALGER 16  
5, rue Saïd-Couïa, Algiers Centre  
Tél. 020 10 23 68  
Siège social sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale  
de communication, d'édition  
et de Publicité  
Agence ANEP,  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91 /  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49 / 020 05 13 45  
020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.agence@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.ainabia@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Algér  
SIA (Centre)

## LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÉTRES HUMAINS ET NORMES DE PROTECTION DES VICTIMES

# SESSION D'ÉTUDE SUR LE CADRE JURIDIQUE

**Le ministère de la Justice, en partenariat avec le Centre de recherches juridiques et judiciaires (CRJJ), a ouvert dimanche dernier à Alger une session d'étude consacrée à l'arsenal législatif national de lutte contre la traite des êtres humains.**

Cette rencontre scientifique s'inscrit dans une dynamique de renforcement des capacités de l'appareil judiciaire et de consolidation des mécanismes de protection des victimes dans un contexte marqué par l'évolution des formes de criminalité transnationale. Organisée à la Résidence des magistrats, cette session ambitionne de perfectionner l'expertise des magistrats et des auxiliaires de justice, tout en harmonisant les pratiques judiciaires avec les standards internationaux les plus exigeants. L'objectif affiché est double : améliorer l'efficacité des poursuites pénales et renforcer la prise en charge juridique, sociale et humaine des victimes de ce crime complexe. Lors de l'ouverture des travaux, le directeur général des affaires judiciaires au ministère de la Justice, Mohamed Haddoud, a mis en avant l'engagement constant de l'Etat en faveur d'un dispositif juridique et institutionnel intégré. Il a notamment rappelé la portée de la loi 23-04 du 7 mai 2023, qualifiée de texte structurant, qui introduit des mécanismes renforcés de détection, de prévention et de répression de la traite des êtres humains.

Selon M. Haddoud, ce cadre législatif vise à assurer des poursuites dissuasives à l'encontre des auteurs, tout en dotant les acteurs de terrain d'outils opérationnels plus performants en matière d'identification précoce des victimes, de qualification juridique des faits et de coordination interinstitutionnelle. La loi consacre ainsi une approche globale, articulant répression pénale, prévention et protection. Au-delà de la dimension normative, le responsable a insisté sur la portée pratique de ces assises, conçues comme un espace d'échange et de réflexion autour des difficultés rencontrées lors des procédures judiciaires. De la collecte et l'exploitation des preuves à la qualification des infractions, en passant par la coopération entre services, l'ensemble de la chaîne pénale est analysé afin d'en renforcer l'efficacité et la cohérence. Rappelant la ratification par l'Algérie de la Convention de Palerme et de son protocole additionnel, Mohamed Haddoud a réaffirmé la volonté du pays d'aligner son action judiciaire sur les normes internationales de lutte contre la criminalité transnationale organisée, tout en tenant compte des spécificités du contexte national.



de la Police judiciaire, membres de la Commission nationale spécialisée, cadres de l'administration centrale et chercheurs du CRJJ. Cette diversité d'expertises favorise une approche transversale, indispensable pour appréhender un phénomène criminel aux ramifications juridiques, sociales et humaines complexes.

À travers cette initiative, la justice algérienne confirme sa volonté de passer d'une logique strictement répressive à une approche intégrée, fondée sur la prévention, la protection des victimes et l'efficacité des poursuites dans un alignement assumé avec les meilleures pratiques internationales.

Omar Lazela

## COHÉSION SOCIALE ET GUERRES DE CONSCIENCE L'IMPORTANCE DE L'ATTACHEMENT AUX VALEURS NATIONALES SOULIGNÉE

Face à l'émergence de nouvelles menaces immatérielles, l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a réuni, jeudi dernier à Alger, un panel d'experts pour débattre de "la cohésion sociale et les guerres de conscience". Les intervenants ont plaidé pour un renforcement du front interne, érigant l'attachement aux valeurs nationales en rempart indispensable pour protéger la société algérienne contre les tentatives de déstabilisation cognitive.

Cette rencontre scientifique a été marquée par une approche multidimensionnelle, fruit d'une coordination étroite entre l'INESG, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), le Haut-Conseil islamique (HCI) et l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST).

Le panel d'experts a réuni des représentants de divers départements ministériels, d'institutions étatiques et d'organismes nationaux. Cette synergie entre le monde académique, représenté par les universités et les centres de recherche, et les décideurs publics, souligne l'importance stratégique accordée à la protection du tissu social face aux nouvelles menaces hybrides.

Lors de l'ouverture des travaux, le directeur général de l'INESG, M. Abdelaziz Medjahed, a défini les enjeux de cette rencontre en soulignant la nécessité de passer de la théorie à l'action. Il a précisé que cet événement visait avant tout à « concrétiser les idées sur le terrain afin de renforcer la cohésion sociale ». Pour le premier responsable de l'institut, la résilience nationale en 2025 repose sur une capacité opérationnelle à protéger l'esprit collectif, transformant ainsi les analyses stratégiques en véritables leviers de défense du front interne. Dans son intervention, le président du CNESE, M. Mohamed Boukhari, a lancé une mise en garde formelle contre les nouveaux vecteurs de

déstabilisation numérique. Il a dénoncé les « manipulations des algorithmes à travers les réseaux sociaux », soulignant que ces outils sont désormais utilisés pour démoraliser les citoyens, orchestrer des crises artificielles et fragiliser la stabilité du pays. M. Boukhari a particulièrement insisté sur le danger que représentent ces manœuvres pour les générations montantes, qu'elles tentent d'isoler de leur héritage historique afin d'affaiblir l'identité nationale.

M. Boukhari a également salué l'approche proactive adoptée par l'Etat algérien, une stratégie fondée sur « l'intégration de la sécurité cognitive, de la résilience sociale et de la vigilance médiatique ». Cette vision globale, qui place le citoyen au cœur de l'équation sécuritaire, vise à anticiper les menaces immatérielles avant qu'elles n'atteignent le tissu social. Dans ce même contexte, le président du CNESE a affirmé que le renforcement de la conscience collective et de la cohésion nationale constitue désormais « une véritable immunité » pour la société, agissant comme un bouclier naturel face aux tentatives de déstabilisation et aux manipulations de l'information.

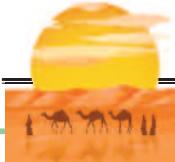
Après avoir souligné que l'Algérie « dispose de tous les facteurs de puissance et est en mesure de faire face à ces défis avec efficacité et selon une vision nationale globale », M. Boukhari a réaffirmé l'engagement du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) à jouer un rôle pivot dans cette stratégie de résilience. Il a insisté sur la détermination de l'institution à « assumer pleinement ses missions constitutionnelles », notamment à travers la promotion d'un dialogue social inclusif et l'élaboration de rapports prospectifs pertinents. Ces outils d'aide à la décision visent à anticiper les mutations sociales et à consolider les remparts de la nation face aux menaces hybrides. Pour sa part, le président du

Haut-Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, a insisté sur la nécessité de « mobiliser l'ensemble des énergies afin de resserrer les rangs et de définir les priorités pour la défense des constantes nationales et de la sécurité du pays ». De son côté, le président de l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST), Mohamed Hichem Kara, a mis en lumière la menace insidieuse des « guerres dormantes », dont l'objectif est de s'attaquer directement à la conscience des peuples et de provoquer la désintégration des Etats. Il a affirmé avec conviction que l'Algérie dispose des ressources nécessaires pour neutraliser ces périls. Selon lui, la clé de la résilience réside dans la poursuite des efforts de sensibilisation et la mobilisation de toutes les compétences nationales, scientifiques et intellectuelles, pour protéger l'intégrité morale et sociale du pays.

Au cours des débats, un panel de spécialistes et de chercheurs a décortiqué les mécanismes sophistiqués des menaces contemporaines, pointant du doigt les risques majeurs que font peser les technologies modernes sur la conscience individuelle. Les intervenants ont dénoncé les stratégies insidieuses visant à semer la discorde, à alimenter des guerres sectaires ou à déformer l'image des institutions et des symboles de la nation.

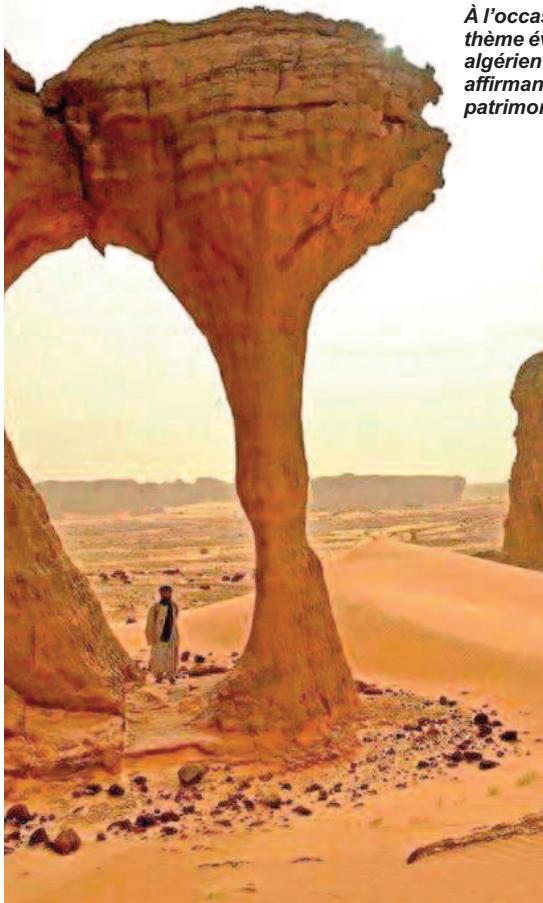
Face à ces « algorithmes de déstabilisation et de destruction », les experts ont lancé un appel pressant pour renforcer l'immunité sociale et promouvoir une citoyenneté active dans tous les domaines. La priorité est de sécuriser les cyberespaces, devenus les nouveaux champs de bataille où doit s'exercer une vigilance collective pour prévenir le pays contre toute tentative d'ingérence cognitive.

O. Lazela



JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME (27 SEPTEMBRE)

## LE SUD ALGÉRIEN À L'HONNEUR



**À l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre sous le thème évocateur « Tourisme et transformation durable », plusieurs wilayas du Sud algérien ont déployé une série d'initiatives culturelles, artisanales et promotionnelles, affirmant leur ambition de s'imposer comme des pôles touristiques à forte valeur patrimoniale et économique.**

**L**oin d'un simple rendez-vous symbolique, ces manifestations ont mis en lumière une vision renouvelée du tourisme saharien, fondée sur la durabilité, l'ancrage local et la valorisation des savoir-faire ancestraux. Dans la wilaya de Ouargla, les autorités locales ont inauguré une exposition d'envergure réunissant artisans, opérateurs économiques et associations actives dans le champ du patrimoine et de la création. Pensée comme un espace de découverte et d'échange, cette exposition a offert aux visiteurs un panorama riche et diversifié de produits d'art et d'artisanat traditionnel, illustrant la vitalité d'un secteur intimement lié à l'identité culturelle de la région. Au-delà de la simple exposition, l'événement a servi de plateforme de dialogue entre les détenteurs du savoir-faire traditionnel et les acteurs du tourisme, renforçant ainsi les synergies entre culture, économie locale et attractivité territoriale.

La wilaya de Touggourt s'est inscrite dans la même dynamique, en accueillant une exposition au siège de la commune ayant rassemblé près d'une trentaine d'exposants, parmi lesquels des artisans, des promoteurs touristiques et des professionnels du secteur. Cette initiative a permis de mettre en évidence la richesse du patrimoine culturel et naturel de la région, tout en soulignant son potentiel touristique encore largement sous-exploité. Pour Mustapha Bendjemaïa, directeur du tourisme et de l'artisanat, cet événement constitue « un espace privilégié pour la présentation et la promotion du produit touristique local ». Il a précisé que les visiteurs ont ainsi l'opportunité de découvrir une offre intégrée, allant des services des agences de voyages aux prestations des établissements hôteliers, en passant par les projets portés par de jeunes start-up engagées dans la valorisation innovante de la destination saharienne.

Dans la perspective de la saison du tourisme

saharien 2025/2026, le secteur touristique de Touggourt intensifie ses actions de sensibilisation et d'information. L'objectif affiché est double : promouvoir de nouveaux circuits touristiques adaptés aux attentes d'un public en quête d'authenticité et renforcer la valorisation du patrimoine culturel et matériel local. Cette stratégie repose sur une coopération étroite entre les institutions publiques, les opérateurs privés et les acteurs associatifs dans une logique de co-construction de l'offre touristique. Il s'agit, à terme, d'améliorer la qualité des services, de diversifier les produits proposés et d'élargir la base des visiteurs, tant nationaux qu'internationaux. La même impulsion a été observée dans la wilaya d'El Meghaier, où une exposition thématique a mis en avant des articles de vannerie confectionnés à partir de dérivés du palmier, ainsi que des plats traditionnels emblématiques du territoire local. Cette initiative a illustré de manière concrète le rôle du tourisme comme levier de développement local, en créant des opportunités économiques pour les artisans et les producteurs, tout en sensibilisant le public à l'importance de la préservation du patrimoine immatériel.

À travers ces différentes manifestations, le Sud algérien a affirmé sa capacité à conjuguer tourisme et durabilité, en mettant en avant des modèles de développement respectueux de l'environnement, des cultures locales et des équilibres sociaux. La Journée mondiale du tourisme a ainsi servi de catalyseur pour rappeler que le Sahara algérien ne se limite pas à un espace naturel spectaculaire, mais qu'il est avant tout un territoire vivant, porteur d'histoire, de traditions et d'innovations. Une approche qui s'inscrit pleinement dans la transformation durable du secteur touristique national et qui ouvre de nouvelles perspectives pour un développement harmonieux et inclusif.

G. S. E.

### DISTINCTION CONTINENTALE

## ORAN S'IMPOSE SUR LA SCÈNE AFRICaine

Oran confirme son statut de métropole en pleine ascension sur l'échiquier touristique africain. La capitale de l'Ouest algérien a été couronnée meilleure ville touristique émergente d'Afrique pour l'année 2025, en décrochant le prix d'or de l'Union afro-asiatique du tourisme et de l'hôtellerie (AFASU), une distinction prestigieuse qui consacre les efforts soutenus déployés ces dernières années pour valoriser son immense potentiel.

La cérémonie officielle de remise du trophée s'est tenue à l'hôtel Oran Bay dans une atmosphère solennelle et empreinte de fierté. Le wali d'Oran, M. Ibrahim

Ouchène, a été représenté par le secrétaire général de la wilaya, qui a reçu la distinction des mains du président de l'AFASU, M. Hossam Darwich, en présence de nombreuses personnalités institutionnelles et d'acteurs clés du secteur touristique.

L'événement a réuni un large éventail de responsables nationaux et locaux, dont l'inspecteur général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, le secrétaire général de l'AFASU, le président de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du

tourisme, ainsi que le représentant du président de l'Assemblée populaire de wilaya. Des cadres de l'exécutif local, des responsables sécuritaires, des acteurs de la société civile, des professionnels du tourisme et de la culture, des artistes, des intellectuels et des représentants des médias ont également pris part à cette célébration.

Selon les responsables de l'Union afro-asiatique du tourisme et de l'hôtellerie, le choix d'Oran s'inscrit dans le cadre des prix d'or annuels décernés pour récompenser les villes et destinations ayant fait preuve d'excellence en matière de développement touristique durable et de promotion de leur image à l'échelle continentale. Le président de l'AFASU a souligné que cette distinction repose sur la richesse naturelle et culturelle d'Oran, la diversité de son patrimoine historique, ainsi que sur l'amélioration continue de ses infrastructures hôtelières et touristiques.

La ville s'est également illustrée par ses capacités organisationnelles, démontrées à travers l'accueil réussi de nombreuses manifestations d'envergure internationale,

qu'elles soient sportives, économiques, culturelles ou politiques. Autant d'événements qui ont contribué à renforcer l'attractivité d'Oran et à asseoir son image de pôle dynamique et ouvert sur l'Afrique et le Bassin méditerranéen.

Au-delà du symbole, ce sacre constitue un signal fort pour le tourisme algérien. Il conforte Oran dans sa position de destination montante et prometteuse, tout en ouvrant de nouvelles perspectives en matière d'investissement, de promotion et de diversification de l'offre touristique. Pour les autorités locales comme pour les professionnels du secteur, cette reconnaissance internationale représente à la fois l'aboutissement d'efforts constants et une incitation à poursuivre la dynamique afin de faire d'Oran une destination de référence sur le continent africain.

Ch. Meriem



NATIONAL GEOGRAPHIC LE CLASSE PARMI  
LES 15 IMAGES LES PLUS MARQUANTES DU MONDE EN 2025

# LE SAHARA ALGÉRIEN ENTRE DANS LA LÉGENDE

À travers cette reconnaissance internationale, c'est bien plus qu'un cliché qui est salué : c'est un territoire entier, porteur d'histoire, de mémoire et d'émotion, qui se voit mis en lumière. Dans son prestigieux classement annuel des quinze plus belles images de la planète pour l'année 2025, National Geographic Traveller a retenu un cliché saisissant du Sahara algérien, consacrant ainsi la majesté d'un désert longtemps resté à l'écart des grandes routes du tourisme mondial. Une image puissante, intemporelle, qui projette le Sud algérien au cœur de l'imaginaire planétaire.

Capturée par le photographe de renommée internationale Marsel van Oosten lors d'une expédition réalisée pour le magazine, la photographie sélectionnée révèle un paysage à la fois brut et sculptural. Des pitons de grès sombre, semblables à des cathédrales minérales, émergent d'un océan de dunes aux teintes changeantes, oscillant entre l'ocre doré et le rouge incandescent. Sous un ciel d'un bleu profond, presque irréel, le désert algérien apparaît dans toute sa puissance silencieuse, rejoignant au panthéon visuel de National Geographic des sites emblématiques du Groenland, du Bhoutan, de l'Islande ou encore de l'Équateur. Au-delà de l'esthétique, c'est toute la charge symbolique et historique du Sahara qui a retenu l'attention du jury. La région immortalisée se situe au cœur du Tassili n'Ajjer, classé au patrimoine mondial.

**Pour le secteur touristique national, figurer dans ce Top 15 mondial constitue une victoire symbolique majeure.**

**L'assouplissement récent des formalités de visa pour les circuits organisés dans le Sud, conjugué à cette exposition internationale, ouvre la voie à une nouvelle dynamique.**



l'UNESCO, véritable musée à ciel ouvert et l'un des plus importants ensembles d'art rupestre préhistorique au monde. Plus de 15 000 gravures et peintures y racontent l'histoire d'un Sahara verdoyant, habité par des communautés humaines, des troupeaux et une faune aujourd'hui disparue. Chaque paroi rocheuse y devient un fragment de mémoire universelle.

Cette distinction s'inscrit dans un contexte plus large de redécouverte de l'Algérie comme destination d'exception. En 2025, National Geographic Traveller n'hésite pas à qualifier le pays de « pépite » touristique pour les voyageurs en quête d'authenticité. Loin des circuits standardisés et du tourisme de masse, le Sud algérien, notamment les régions de Djénet et de l'Ahaggar, offre une immersion rare, presque initiatique, dans des paysages demeurés intacts.

Le magazine met particulièrement en lumière l'hospitalité des populations touarègues, véritables gardiennes du désert. Guides, artisans et passeurs de mémoire, ils incarnent un savoir ancestral indispensable à la compréhension et à

la traversée de ces immensités minérales. À cela s'ajoute un atout naturel de plus en plus recherché : la pureté exceptionnelle du ciel saharien. Dépourvu de pollution

lumineuse, le Sahara algérien figure parmi les meilleurs sites au monde pour l'astrophotographie, offrant aux visiteurs des nuits d'une clarté sidérale rare.

Pour le secteur touristique national, figurer dans ce Top 15 mondial constitue une victoire symbolique majeure. L'assouplissement récent des formalités de visa pour les circuits organisés dans le Sud, conjugué à cette exposition internationale, ouvre la voie à une nouvelle dynamique. Photographes, randonneurs, chercheurs et voyageurs en quête de sens pourraient être de plus en plus nombreux à répondre à l'appel du désert. Comme le résume avec justesse le magazine : « L'Algérie ne se visite pas, elle se ressent. »

Le classement 2025 de National Geographic Traveller se veut, cette année encore, un véritable tour du monde en quinze images, où l'émotion humaine et les contrastes extrêmes occupent une place centrale. Le Grand Prix a été attribué à une photographie de Justin Cliffe, prise dans le nord du Vietnam, montrant une femme âgée de la minorité Red Dao brodant aux côtés de son arrière-petite-fille. Une scène intime et universelle, célébrant la transmission et la mémoire vivante des peuples. Les paysages spectaculaires

dominent également le palmarès, de l'Islande géothermique, vue du ciel comme un « œil de dragon » minéral, aux immensités glacées du Groenland, où la glace dialogue avec l'océan Arctique. D'autres images transportent le lecteur dans les ruelles animées de Lhassa, au cœur d'une cuisine tibétaine baignée de lumière, ou encore dans la modernité végétalisée de Singapour, où la ville et la nature semblent se fondre en un même souffle.

L'Europe et l'Afrique ne sont pas en reste. À Nantes, une scène urbaine sous la pluie devient œuvre d'art par le jeu des couleurs et des contrastes. Au Sénégal, le portrait poignant de Marieme Samba Ba met en lumière le combat collectif contre l'avancée du désert à travers le projet de la Grande Muraille Verte, rappelant que derrière chaque paysage se cache une lutte humaine. Au milieu de ce concert de regards et de continents, le Sahara algérien s'impose comme une évidence. Par sa beauté brute, son histoire millénaire et son silence habité, il rappelle au monde que certains lieux ne se contentent pas d'être vus : ils marquent durablement ceux qui les contemplent.

Ch. Meriem



## PROTECTION DES DONNÉES DE SANTÉ UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT

**Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a réaffirmé dimanche dernier à Alger que la cybersécurité et la protection des données médicales constituent désormais une priorité stratégique pour l'État.**

Cette déclaration souligne la volonté des pouvoirs publics de sécuriser la transformation numérique du secteur face aux nouveaux défis technologiques.

À l'occasion du lancement de la Semaine nationale de formation dédiée à « La cybersécurité et la protection des données à caractère personnel », le ministre a insisté sur le caractère névralgique de ce dossier. Selon un communiqué officiel, il a précisé que la sécurisation des informations médicales s'impose désormais comme un enjeu stratégique majeur, particulièrement dans le contexte de digitalisation accélérée du secteur de la santé. Abordant les défis liés à cette transformation numérique, Mohamed Seddik Aït Messaoudene a souligné que l'usage croissant des systèmes d'information et des plateformes digitales est essentiel pour optimiser la qualité des soins et la prise en charge des patients. Toutefois, il a rappelé l'impératif de protéger ces données « hautement sensibles », dont la sécurisation est intrinsèquement liée au respect des



droits et libertés fondamentales de chaque citoyen.

Dans cette optique, le ministère s'attelle, conformément à la stratégie nationale de cybersécurité, à « intégrer les dimensions sécurité et juridique dans l'ensemble des projets de numérisation ». L'objectif est d'instaurer une véritable culture de protection des données au sein des structures de soins, à travers des actions concrètes de formation, de sensibilisation et le renforcement continu des capacités techniques et humaines. La Semaine nationale de formation, accueillie par l'Institut national de

formation supérieure paramédicale (INFSMP), vise à « renforcer la conformité à la législation nationale régissant la création et l'exploitation des systèmes d'information sanitaire ». Elle ambitionne également de « consolider la coordination institutionnelle avec l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) », assurant une synergie renforcée entre régulateurs et praticiens. Cette initiative témoigne de la volonté du ministère d'investir dans le capital humain et de spécialiser les jeunes talents, en les sensibilisant aux responsabilités éthiques et juridiques

liées à la gestion des systèmes numériques et des données médicales. Saluant l'appui des partenaires institutionnels, le ministre a souligné que ce programme s'inscrit dans une dynamique de « coordination des efforts au service de la cybersécurité nationale et de la protection de la souveraineté numérique » du pays.

La protection des données médicales ne relève plus du simple choix technologique, mais devient un impératif éthique et stratégique pour garantir la confiance des citoyens et la résilience du système de santé.

G. S. E.

## DROITS DE L'ENFANT LANCÉMENT D'UNE SESSION DE FORMATION À ALGER

La déléguee nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a donné dimanche dernier Alger le coup d'envoi d'une session de formation dédiée aux droits de l'enfant et aux techniques de communication avec le jeune public, au profit d'artistes intervenants dans ce domaine.

Cette formation, organisée par la Fédération nationale de la promotion des droits de l'enfant, s'adresse principalement aux artistes actifs dans les domaines du théâtre et de la littérature destinés aux enfants. Supervisant le lancement de cette session, Mme Cherfi a souligné les efforts consentis par l'État en matière de protection et de promotion de l'enfance, rappelant à cette occasion l'arsenal

juridique mis en place, ainsi que les acquis réalisés dans ce domaine. Axée sur les « bonnes pratiques pour l'acquisition des aptitudes d'interaction et de communication avec les enfants », cette session s'inscrit dans le cadre d'un programme de formations continues organisées en coordination avec les différents acteurs et intervenants œuvrant dans le champ de l'enfance, a-t-elle précisé. De son côté, le président de la Fédération nationale de la promotion des droits de l'enfant, Bey Omar Hocine Ghazi, a mis en avant l'importance de ce type de formation pour renforcer les connaissances des participants en matière de droits de l'enfant,

tout en contribuant à mieux faire connaître les mécanismes de protection et de promotion de cette frange sensible de la société. D'une durée de deux jours, la session est animée par des enseignants, des experts en droits de l'enfant et des psychologues. Elle aborde plusieurs axes essentiels, notamment la loi relative aux droits de l'enfant, les mécanismes de signalement et l'expérience de la cellule dédiée, les techniques de communication avec les enfants, les méthodes d'animation et l'art de la prise de parole, ainsi que les missions de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE).

Cheklat Meriem

## ALGER INSPECTION DU PROJET DE RÉALISATION DE LA TERRASSE DU PARC DE LA PÊCHERIE

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a effectué dimanche dernier une visite d'inspection sur le chantier de réalisation de la terrasse du parc de la Pêcherie et du projet de réaménagement de la place des Martyrs, a indiqué un communiqué des services de la wilaya.

Ce projet ambitieux vise à assurer une liaison urbaine fluide entre la place des Martyrs et le parc de la Pêcherie, à travers l'ouverture progressive de l'ensemble des espaces du parc. Les

travaux en cours interviennent après l'ouverture partielle du site au public, en passant notamment par les voûtes historiques et le centre commercial intégré, précise la même source. Au cours de cette visite, effectuée en présence du président-directeur général du groupe Cosider, le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux relatifs à la réalisation d'une terrasse surplombant le parc, ainsi que d'un parking d'une capacité de 400 véhicules. Il a également pris

connaissance d'un exposé détaillé sur le projet global de réaménagement de la place des Martyrs. Ce dernier s'étend sur une superficie de 7.986 mètres carrés et comprend la réalisation de passerelles vitrées surélevées au-dessus des vestiges archéologiques, afin de préserver et valoriser ce patrimoine historique. Le projet prévoit également l'installation de deux ascenseurs électriques, ainsi que d'escaliers mécaniques pour faciliter l'accès et assurer la connexion directe

entre la place des Martyrs et le parc de la Pêcherie. La présentation a, en outre, porté sur des projets complémentaires d'aménagement de divers espaces publics et promenades menant jusqu'au parking « Mustapha Bounetta ». Ces aménagements incluent la création d'espaces de loisirs et de restauration sur les surfaces récupérées après la démolition d'anciennes bâties et entrepôts, s'étendant de l'Amirauté vers le centre-ville d'Alger. Ch. Meriem

LA RÉCEPTION EST ATTENDUE POUR LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2026

## GARA DJEBILET SE PRÉPARE À LA PHASE D'EXPLOITATION



**Les travaux de préparation de la mine de Gara Djebilet franchissent un seuil stratégique avec le lancement des premiers tirs à l'explosif, marquant une étape déterminante vers son entrée en phase d'exploitation optimale. Cette avancée s'inscrit dans une dynamique globale d'accélération des infrastructures associées à ce mégaprojet structurant, dont la réception est attendue au début de l'année 2026.**

Plus qu'un simple chantier minier, Gara Djebilet est désormais au cœur d'une recomposition industrielle et logistique d'envergure nationale. Piloté par le groupe public Sonarem, à travers ses différentes filiales mobilisées sur le projet, le dispositif opérationnel se met progressivement en place. La société Feraal, en charge de l'extraction du minerai, prépare ainsi la mine à son basculement effectif vers une exploitation-production à grande échelle, après plusieurs années de travaux préparatoires et de phases expérimentales.

« Une opération de tirs à l'explosif, la première de son genre, a été effectuée hier au niveau de la mine de Gara Djebilet. Il s'agit du minage de 75 000 tonnes de minerai de fer pour la première fois », depuis le début des travaux au niveau de la mine en 2022, annonce le groupe public dans un communiqué.

« Cette opération sera suivie par d'autres tirs mensuels dans l'objectif de renforcer les réserves exploitables du minerai de fer pour sa transformation au niveau des différentes usines sidérurgiques du pays », ajoute la même source.

Ces opérations techniques traduisent

un changement de rythme et d'ambition. Jusqu'ici, la mine avait connu une phase d'exploitation expérimentale, étalée de la fin 2022 à 2025, avec une production limitée à 200 000 tonnes de minerai de fer par an. Une contrainte directement liée à l'absence de moyens logistiques lourds, notamment ferroviaires, pour assurer l'évacuation du minerai depuis cette zone enclavée du sud-ouest algérien.

Cette équation logistique est en passe d'être levée. L'arrivée du train dans la région, prévue pour le début du mois de janvier prochain, constitue le véritable point de basculement du projet. Elle permettra à la mine d'entrer pleinement dans une nouvelle phase, celle de l'exploitation-production, avec une capacité annuelle moyenne estimée à 2 millions de tonnes de minerai de fer dès 2026. Ce volume sera acheminé depuis Gara Djebilet vers la zone industrielle de Béchar, qui abritera les unités de transformation du minerai en concentré de minerai de fer, dont la mise en exploitation est attendue l'année prochaine, mais aussi vers Oran.

Au-delà des chiffres, l'enjeu est stratégique. L'entrée en production industrielle de Gara Djebilet

représente un apport majeur pour l'industrie sidérurgique nationale, appelée à réduire progressivement sa dépendance aux importations de matière première.

L'approvisionnement local, même partiel dans un premier temps, constitue une rupture structurelle pour un secteur longtemps fragilisé par les fluctuations des marchés internationaux.

En attendant l'entrée en production des autres unités de transformation prévues à l'horizon 2033, Gara Djebilet s'impose déjà comme un pilier de la souveraineté industrielle algérienne. Un projet longtemps annoncé, désormais en train de s'ancrer dans le réel, et dont les retombées dépasseront largement le seul cadre minier pour irriguer l'ensemble de la chaîne industrielle nationale.

### 2026, L'ANNÉE DU BASCULEMENT

L'année 2026 s'annonce comme un tournant majeur pour l'économie nationale avec l'entrée en production d'un projet minier d'envergure historique. Fruit d'une volonté politique assumée et d'un effort soutenu des hautes autorités du pays, la mine de fer de Gara Djebilet sort enfin de l'enclavement qui a longtemps freiné sa valorisation. Ce basculement devient possible grâce à la réception d'une infrastructure considérée à juste titre comme le «projet du siècle» : la ligne minière du Sud-Ouest reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet sur près de 950 kilomètres.

Cette réalisation logistique change radicalement la donne. Elle permet à l'Algérie de tirer pleinement profit de l'un des plus grands gisements de minerai de fer au monde, estimé à 3,5 milliards de tonnes de réserves.

Longtemps perçu comme un potentiel stratégique dormant, Gara Djebilet entre désormais dans une logique de rentabilité industrielle et d'intégration économique, rompant avec des décennies de dépendance aux matières premières importées. Au-delà du seul projet de fer, cette dynamique s'inscrit dans une vision plus large de valorisation des ressources minières nationales. L'entrée en production de Gara Djebilet ouvrira la voie à d'autres projets structurants majeurs notamment le projet intégré de phosphate de Bled El Hadba à Tébessa et la mine de zinc d'Oued Amizour à Béjaïa. Ensemble, ces projets dessinent les contours d'un nouveau modèle de développement fondé sur la transformation locale, la montée en valeur ajoutée et la sécurisation des chaînes industrielles.

Les retombées territoriales sont tout aussi stratégiques. Le mégaprojet de Gara Djebilet constitue un levier décisif pour désenclaver durablement le Sud-Ouest algérien, appelé à se transformer en véritable pôle industriel. Cette mutation ne se limite pas à la création d'infrastructures ou d'emplois, mais vise une recomposition économique régionale capable de soutenir et de révolutionner l'industrie sidérurgique nationale.

C'est précisément pour cette raison que les hautes autorités du pays accordent une importance particulière au respect strict des délais de livraison du projet. Gara Djebilet n'est pas un chantier parmi d'autres. Il est l'un des piliers sur lesquels repose la stratégie nationale de diversification économique dans un contexte mondial marqué par la volatilité des marchés, la compétition sur les ressources et la nécessité de renforcer la souveraineté industrielle. Avec l'entrée en production programmée en 2026, l'Algérie ne se contente plus d'annoncer des ambitions minières. Elle les concrétise, en transformant un potentiel géologique exceptionnel en un instrument central de développement, de résilience économique et de projection industrielle à long terme.

G. Salah Eddine

## TIR D'EXPLOSIFS POUR L'EXTRACTION DU MINERAIS DE FER

La Société nationale du fer et de l'acier (Feraal), filiale du groupe Sonarem, a procédé, vendredi dernier, sous la supervision de l'Office national des substances explosives (Onex), à un tir d'explosifs pour extraire du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet (Tindouf), indique un communiqué du groupe public.

Cette opération, première du genre par son ampleur, « s'est déroulée dans de bonnes conditions dans le strict respect des mesures de sécurité et de prévention, permettant la fragmentation d'un volume de plus de 75 000 tonnes de minerai de fer », précise la même source. D'autres tirs d'explosifs seront réalisés

mensuellement pour renforcer le niveau des stocks de minerai de fer destinés à être traités dans les usines sidérurgiques nationales, conformément au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant l'exploitation et la valorisation de cette ressource localement, ajoute le communiqué.

# ZOOM SUR 2025

## National

### UN REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT STRATÉGIQUE L'EFFICACITÉ GOUVERNEMENTALE ET LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE RENFORCÉE

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, lundi 15 septembre 2025, à un remaniement ministériel majeur, visant à renforcer l'efficacité de l'action gouvernementale et à consolider les réformes stratégiques dans des secteurs clés de l'économie, de la sécurité et du développement social.

Le gouvernement remanié dirigé par le Premier ministre Sifi Ghrieb reflète un équilibre entre continuité et renouvellement, alliant expérience et nouvelles

compétences pour relever les défis structurels du pays. Le gouvernement remanié compte 34 ministres et 3 secrétaires d'État, avec des ajustements significatifs dans plusieurs portefeuilles stratégiques. Parmi les figures clés, Ahmed Attaf reste à la tête du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, tandis que le général d'armée Saïd Chenegriha est nommé ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, symbolisant la continuité du lien étroit entre l'institution militaire et la sécurité nationale.

L'une des plus importantes mesures décidées a été la scission du ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures, séparant l'Énergie et les Énergies renouvelables du portefeuille des Hydrocarbures et des Mines. Ainsi, M. Mohamed Arkab prend en charge le ministère d'État des Hydrocarbures et des Mines, tandis que Mourad Adjali se voit confier le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, illustrant la priorité accordée à la diversification énergétique et à la transition vers des sources



renouvelables. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a également été scindé en deux entités distinctes. M. Mustapha Hidaoui a été élevé au rang de ministre de la Jeunesse, tandis que M. Walid Sadi a pris les fonctions de ministre des Sports, renforçant ainsi la spécialisation et l'efficacité dans ces deux secteurs clés.

Dans le même ordre d'idées, ce remaniement a vu la fusion de certains ministères, par exemple les portefeuilles de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports sont aujourd'hui gérés sous une même autorité pour renforcer la cohérence administrative. Ainsi, M. Saïd Sayoud a aujourd'hui la lourde tâche de mener ce ministère.

Dans le secteur économique et commercial, Abdelkrim Bouzred (Finances), Kamel Rezig (Commerce extérieur) et Amel Abdelfatif (Commerce intérieur) sont reconduits pour assurer la stabilité macroéconomique et la régulation des marchés dans un contexte de relance et de maîtrise de l'inflation.

Le gouvernement accorde également une attention particulière aux secteurs sociaux et éducatifs. Kamel Baddari et Mohamed Seghir

Saâdaoui dirigent respectivement l'Enseignement supérieur et l'Éducation nationale, tandis que Mohamed Seddik Aït Messoudene prend les rênes de la Santé, reflétant la volonté d'accélérer les réformes dans l'éducation et la protection sociale. D'autres ministres, comme Kaoutar Krikou (Environnement) et Soraya Mouloudji (Solidarité nationale, Famille et Condition féminine), illustrent la volonté de concilier croissance économique et inclusion sociale durable.

Par ailleurs, des portefeuilles tels que l'Économie du savoir, les Start-up et les Micro-entreprises (Nouridine Ouaddah) ou l'Industrie pharmaceutique (Wassim Koudri) témoignent d'une orientation claire vers l'innovation et le développement technologique, priorités inscrites dans la feuille de route nationale. Yacine El Mahdi Oualid, ex-ministre de la Formation professionnelle, a lui été installé en tant que ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime. Mme Houria Meddah a elle été nommée ministre du Tourisme.

Enfin, le rôle des secrétaires d'État et du secrétaire général du gouvernement, Yahia Boukhari, souligne l'importance accordée à la coordination intersectorielle et à l'exécution des politiques publiques. Cette nouvelle équipe, composée de profils expérimentés et de nouveaux talents, a pour mission de poursuivre les réformes économiques, sécuritaires et sociales engagées, tout en renforçant la gouvernance et la résilience institutionnelle dans un contexte régional et mondial en mutation rapide.

Le remaniement du 15 septembre 2025 marque ainsi un tournant stratégique dans l'action gouvernementale algérienne, illustrant la volonté du Président Tebboune de concilier stabilité, innovation et efficacité pour répondre aux aspirations des citoyens et aux défis du développement durable. **G. Salah Eddine**

#### LOI HISTORIQUE CRIMINALISANT LE COLONIALISME FRANÇAIS

### UN PAS FRANCHIT DANS LA RÉAFFIRMATION DE LA MÉMOIRE EN 2025



En décembre 2025, le Parlement a franchi une étape majeure dans la réaffirmation de sa mémoire historique en adoptant à l'unanimité une loi qualifiant la colonisation française de « crime d'État ». Ce texte législatif, voté le 24 décembre 2025, élargit la confrontation du passé colonial en une démarche juridique formelle, exigeant de la France des excuses officielles, des réparations et la restitution de biens spoliés durant plus de 130 ans de domination (1830-1962). L'adoption de ce texte intervient après des mois de débats à l'Assemblée populaire nationale (APN), où une commission parlementaire transpartisane a élaboré le projet. La loi affirme que la France assume une responsabilité juridique pour les tragédies infligées à l'Algérie, en énumérant des exactions telles que la torture, les essais nucléaires sur le sol algérien, les exécutions extrajudiciaires et le pillage systématique des ressources. Elle stipule que l'indemnisation intégrale des dommages matériels et moraux causés par la colonisation constitue un droit inaliénable de l'État et du peuple algériens. La loi va au-delà de la simple reconnaissance des faits historiques. Elle prévoit également des dispositions pénales réprimant la glorification ou la justification du colonialisme et la négation des souffrances subies, marquant une volonté de protéger la mémoire nationale contre toute forme de révisionnisme. Des mesures demandent en outre la restitution d'archives, de biens culturels et des restes mortuaires de combattants de la résistance, ainsi que la remise des cartes des sites d'essais nucléaires. Pour les autorités algériennes, ce vote ne se limite pas à une démarche symbolique mais s'inscrit dans une dynamique plus large de reconnaissance des droits des peuples colonisés et de justice historique. Du côté de Paris, la réaction a été vive. Le ministère français des Affaires étrangères a dénoncé l'initiative comme une démagogie "manifestement hostile" à l'effort de relance du dialogue bilatéral, soulignant que cette loi risque d'envenimer les relations déjà complexes entre Alger et Paris. Des responsables français ont fait valoir qu'il existe une distinction entre la reconnaissance des injustices historiques — qui a été partiellement affirmée par certains dirigeants — et l'exigence d'excuses officielles assorties de réparations. Alors que le débat sur le passé colonial continue de susciter des passions et des tensions diplomatiques, la nouvelle loi algérienne transforme cette question mémorielle en enjeu juridique et politique officiel, avec des implications potentielles sur les relations internationales et la manière dont les sociétés post-coloniales traitent les héritages historiques. **G. S. E.**

#### L'ALGÉRIE FRANCHIT LE CAP DES 69 WILAYAS

### UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA GOUVERNANCE LOCALE

Dans une démarche historique visant à redessiner la carte administrative du pays, l'Algérie est officiellement passée de 58 à 69 wilayas. Cette réforme majeure, concrétisée en novembre 2025, marque une étape décisive dans la stratégie de décentralisation et de rapprochement de l'administration du citoyen. Réuni le 16 novembre 2025 sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a validé la promotion de 11 circonscriptions administratives (wilayas déléguées) au rang de wilayas de plein exercice. Ces nouvelles entités se situent principalement dans les régions stratégiques des Hauts-Plateaux et du Sud : Aflou, Barika, Ksar Chellala, Messaâd, Aïn Oussara, Bou Saâda, El Abiodh Sidi Cheikh, El Kantara, Bir El Ater, Ksar El Boukhari, El Aricha. Cette expansion territoriale n'est pas qu'une simple modification géographique. Selon le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, ce projet de loi vise à dynamiser le développement économique local et à offrir une meilleure prise en charge des préoccupations des populations. L'immédiateté des procédures administratives ordonnées par la présidence permet à ces nouvelles wilayas de bénéficier dès 2026 de budgets autonomes et de structures administratives complètes. Avec ce passage à 69 wilayas, l'Algérie réaffirme son ambition de transformer ses pôles régionaux en véritables moteurs de croissance nationale. **Omar Lazela**

*National*

## L'ALGÉRIE, UN PAYS PRISÉ UNE ANNÉE RYTHMÉE PAR DES VISITES PRÉSIDENTIELLES DE HAUT NIVEAU

L'année 2025 restera comme un marqueur fort de la diplomatie algérienne. À travers une succession de visites présidentielles et de rencontres de haut niveau, Alger a consolidé son statut de pôle diplomatique incontournable en Afrique, au Moyen-Orient et dans l'espace euro-méditerranéen. Ces déplacements officiels ne relèvent pas d'un simple agenda protocolaire, mais traduisent une stratégie cohérente de diversification des partenariats, d'affirmation géopolitique et de positionnement de l'Algérie dans un monde en recomposition.

Sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, la diplomatie algérienne a combiné continuité historique et ouverture stratégique, en misant sur le dialogue politique, la coopération économique et la coordination sécuritaire, aussi bien avec des partenaires traditionnels qu'avec des acteurs émergents.

### UNE CONVERGENCE ENTRE ALGER ET MASCATE

La première visite d'État en Algérie effectuée par le Sultan Haitham bin Tarik d'Oman, les 4 et 5 mai 2025, a confirmé la solidité des relations algéro-omaniennes. Au-delà du symbolisme fort, notamment la visite au Mémorial des martyrs, les discussions ont mis en avant une convergence de vues sur les grands équilibres régionaux, la stabilité du Moyen-Orient et la coopération Sud-Sud.

Les deux pays ont affiché leur volonté de renforcer les échanges économiques, énergétiques et d'investissement dans une logique de partenariats durables fondés sur le respect mutuel et la non-ingérence.

### VISITE DU PRÉSIDENT RWANDAIS PAUL KAGAME À ALGER

En juin 2025, le président du Rwanda, Paul Kagame, a effectué une visite officielle de deux jours à Alger à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'accueil protocolaire à l'aéroport international d'Alger a été suivie d'une série d'entretiens bilatéraux approfondis entre les deux chefs d'État et leurs délégations respectives, visant à consolider les relations politiques, économiques et sécuritaires entre Alger et Kigali. Les discussions ont porté sur les priorités de la coopération régionale africaine, l'intégration continentale et des projets conjoints dans les domaines de la défense, de l'innovation technologique et de l'intelligence artificielle. La continuité de cette diplomatie de proximité reflète l'ambition partagée des deux pays d'approfondir leur coopération bilatérale, tout en contribuant à une intégration africaine renforcée fondée sur des partenariats économiques et des échanges politiques actifs.

### RELANCE DU DIALOGUE ALGÉRO-LIBANAIS

Dans le même esprit, parmi les visites les plus significatives figure celle du président libanais



Joseph Aoun, accueilli en juillet dernier à Alger pour une visite officielle de deux jours. Cette séquence diplomatique a marqué une relance tangible des relations algéro-libanaises dans un contexte régional instable et marqué par de profondes recompositions politiques au Moyen-Orient. Les entretiens entre les deux chefs d'État ont porté sur la coopération politique, l'assistance économique, ainsi que sur les dossiers régionaux sensibles. L'Algérie a offert une aide de 200 millions de dollars au Liban. La solennité de l'accueil réservé au président libanais a symbolisé la volonté d'Alger de renforcer son rôle de partenaire fiable et de médiateur crédible dans l'espace arabe, fidèle à sa tradition de soutien aux peuples et aux États en difficulté.

### IATF 2025 COMME DÉMONSTRATION DIPLOMATIQUE

La tenue à Alger de la 4<sup>e</sup> Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), du 4 au 10 septembre, s'est imposée comme l'un des marqueurs majeurs de l'année diplomatique algérienne. Bien au-delà d'un simple rendez-vous commercial, cet événement continental a confirmé la capacité de l'Algérie à articuler diplomatie politique, influence économique et leadership africain dans un contexte de recomposition des équilibres régionaux.

Organisée sous l'égide d'Afreximbank, de la Commission de l'Union africaine et du Secrétariat de la ZLECAF, l'IATF 2025 a placé Alger au cœur des dynamiques économiques du continent. La présence remarquée de plusieurs chefs d'État africains, notamment les présidents Kaïs Saïed (Tunisie), Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani (Mauritanie) et Mahamat Idriss Déby (Tchad), a donné une dimension politique forte à l'événement. Ces visites ont permis d'intensifier les concertations bilatérales sur des dossiers structurants.

Dans le même sens, à l'occasion de l'IATF, le président du Mozambique, Daniel Francisco Chopo, a effectué une visite officielle en Algérie les 5 et 6 septembre 2025, accueilli par le président Abdelmadjid Tebboune à Alger. Cette visite a été marquée par des entretiens bilatéraux visant à renforcer la coopération économique, culturelle et sécuritaire entre les deux pays.

Plusieurs accords et mémorandums d'entente ont

été signés, notamment dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la sécurité et des échanges culturels. Le président Chopo a également encouragé les entreprises algériennes à investir au Mozambique. Ces rencontres de haut niveau s'inscrivent pleinement dans la dynamique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), que l'Algérie soutient activement depuis son lancement.

### VISITE DU PRÉSIDENT SOMALIEN À ALGER

En novembre 2025, le président de la République fédérale de Somalie, Hassan Sheikh Mohamud, a effectué une visite officielle à Alger, accueilli chaleureusement par les autorités algériennes dans le cadre d'un renforcement des relations bilatérales entre les deux pays.

Cette visite, qui s'est déroulée en présence de hauts responsables gouvernementaux, a permis d'ouvrir une nouvelle phase de coopération dans plusieurs domaines stratégiques : sécurité, commerce, éducation, agriculture, énergie et investissements. Plusieurs accords de coopération ont été signés, couvrant des secteurs clés tels que l'exportation de bétail, le développement agricole, l'éducation, l'exploration pétrolière et gazière, ainsi que la facilitation des voyages diplomatiques.

La présence du président somalien à Alger a également été l'occasion de réaffirmer la volonté des deux pays de coordonner leurs positions au sein des instances internationales, y compris au Conseil de sécurité de l'ONU.

### LA VISITE HISTORIQUE DU PRÉSIDENT BIÉLORUSSE

En décembre 2025, Alger a franchi un cap avec la première visite officielle du président biélorusse Alexandre Loukachenko en trente ans de relations diplomatiques. Cet événement a marqué l'intérêt croissant des partenaires eurasiatiques pour l'Algérie, perçue comme une porte d'entrée stratégique vers l'Afrique et le monde arabe. Plusieurs accords ont été signés, couvrant des secteurs clés tels que l'industrie, l'agriculture, la recherche scientifique, l'enseignement supérieur et la santé animale. Cette visite a illustré la volonté algérienne de diversifier ses alliances économiques et technologiques dans un contexte international marqué par la multipolarité.

### ALGER, CARREFOUR DIPLOMATIQUE

En 2025, Alger n'a pas seulement accueilli des chefs d'État, elle a imposé un rythme diplomatique. La succession de visites, la densité des agendas et la portée des accords montrent que l'Algérie s'affirme comme un centre de gravité international. Afrique, monde arabe, Eurasie, Méditerranée : tous les axes ont été activés avec cohérence et méthode.

Sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, cette diplomatie repose sur la défense de la souveraineté, le refus de l'ingérence, le soutien aux causes justes. **G. Salah Eddine**

## LOI DE FINANCES 2026 UN BUDGET AMBITIEUX POUR RELANCER L'ÉCONOMIE ET PROTÉGÉR LES CITOYENS

La loi de finances 2026 a été présentée en novembre, adoptée par l'Assemblée nationale populaire le 18 novembre 2025, puis validée par le Conseil de la Nation. Promulguée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dimanche 14 décembre 2025, elle devient ainsi officielle avant la fin de l'année. Cette loi intègre des mesures visant à soutenir l'économie nationale et à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens. Le projet de budget prévoit une croissance économique de 4,1 % pour 2026, qui devrait atteindre 4,4 % en 2027 puis

4,5 % en 2028, en tenant compte de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale, ainsi que des performances attendues des secteurs non pétroliers. Il repose sur un taux d'imposition de référence de 60 dollars par baril de pétrole brut, avec un prix de marché anticipé de 70 dollars par baril. Les dépenses sont estimées à 17 636,7 milliards de dinars, tandis que les recettes devraient s'élever à 8 009 milliards de dinars. La loi de finances inclut de nouvelles mesures pour encourager l'investissement, soutenir les jeunes entreprises

et les exportateurs, et associer les grands projets à la sous-traitance locale. Cette approche vise à stimuler la croissance économique, en particulier dans les secteurs non pétroliers et gaziers, tout en assurant une fiscalité équitable et une gestion plus efficace des dépenses publiques. La loi de finances 2026 incarne la stratégie de l'État pour une relance économique post-hydrocarbures, tout en maintenant un effort social significatif et en ajustant le cadre fiscal et les relations avec les entreprises étrangères. **Abir Menasria**



**ALGER16,**  
le quotidien  
du Grand Public



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

## CLÔTURE DE LA 17<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL NATIONAL D'AHELLIL (TIMIMOUN)

# LES LAURÉATS DES DIVERSES COMPÉTITIONS DISTINGUÉS

*La 17<sup>e</sup> édition du Festival culturel national d'Ahellil s'est achevée, samedi dernier, à l'Oasis rouge (Timimoun), par une cérémonie de clôture marquée par la distinction des spectacles artistiques lauréats des différentes compétitions au programme.*

La cérémonie, organisée au théâtre de plein air en présence d'un public nombreux, a été rehaussée par l'intervention du wali de Timimoun, Souna Benamar, qui a souligné l'importance de cette manifestation culturelle dans la sauvegarde et la valorisation de l'Ahellil, inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il a également mis en avant le rôle du festival dans le renforcement de l'identité culturelle de la région du Gourara.

À cette occasion, le wali a salué les efforts des organisateurs, ainsi que l'ensemble des acteurs culturels ayant contribué au succès de cette édition, qui a connu une participation et une affluence remarquables.



Selon les résultats annoncés par le jury, le premier prix du concours des troupes a été attribué à l'Association de folklore populaire de la commune de Timimoun. La deuxième place est revenue à l'association culturelle Taoumet de Timimoun, tandis que la troisième distinction a été décernée à l'association culturelle Tigourarine de la commune d'Ouled-Saïd. S'agissant du concours du meilleur joueur des instruments traditionnels « Tamdjia » et « Bangueri », utilisés

dans l'interprétation de l'Ahellil, le premier prix a été remporté par Boudjemaa Agmassine, suivi de M'hamed Dahmi, classé deuxième. Organisé du 23 au 27 décembre, le festival a proposé un programme riche comprenant des soirées musicales animées par les troupes participantes, des spectacles folkloriques, ainsi qu'une exposition dédiée aux produits de l'artisanat traditionnel. Cette dernière a permis aux artisans locaux de présenter et de commercialiser

leurs créations dans une période de l'année marquée par un afflux touristique notable dans la région. Placée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et organisée sous le slogan « Ahellil, le chant ancestral du Gourara », cette édition a été dédiée à la mémoire du défunt Mohamed Bakada, dit « Babih », figure emblématique de l'Ahellil. À cette occasion, les participants ont appelé à la création d'une plateforme numérique interactive et multilingue destinée à la collecte, à la documentation et à la préservation des paroles de l'Ahellil.

Ils ont également plaidé pour un renforcement du rôle de ce patrimoine dans la promotion de la culture nationale à l'échelle internationale, ainsi que pour le développement de jumelages culturels. Au-delà des distinctions artistiques, cette 17<sup>e</sup> édition a réaffirmé l'Ahellil comme un pilier vivant de l'identité du Gourara. Un héritage ancestral qui cherche désormais à se projeter dans l'ère numérique sans perdre son âme.

*Cheklat Meriem*

## Fntp

### LA PIÈCE "PALESTINE TRAHIE" PRÉSENTÉE À ALGER

La pièce théâtrale "Palestine trahie" relatant la barbarie commise par l'entité sioniste contre le peuple palestinien a été présentée, samedi soir à Alger, à l'occasion du 18e Festival national du théâtre professionnel (Fntp). Mise en scène par Ahmed Rezzak et inspirée de textes de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine, la pièce propose une vision contemporaine, faisant notamment intervenir des chorégraphies, expressives de la poétesse Khadija Guenmari. Tirée du "Cadavre encerclé" et "Palestine trahie", de Kateb Yacine, la pièce présentée par le Théâtre régional de Tizi Ouzou et interprétée par une pléiade de comédiens retrace

les crimes abjects de l'entité sioniste, la spoliation des terres et des maisons des Palestiniens et leur privation de leur droit à la vie.

Le peuple palestinien ne se laissant pas faire, va alors se révolter, revenant chaque fois se ressourcer de la Révolution algérienne et de la résilience de son peuple, comme ce retour interférant au milieu de la trame, qui ramenait les personnages vers les massacres du 8 Mai 1945.



## LE RAPPORT ENTRE LE THÉÂTRE ET LA LITTÉRATURE EN DÉBAT

La thématique du rapport entre le texte théâtral et la littérature a fait l'objet d'une rencontre, organisée dimanche dernier à Alger, dans le cadre du programme culturel accompagnant le 18e Festival national du théâtre professionnel (Fntp).

Lors de cette rencontre intitulée "Lire le théâtre, complexité et subjectivité", l'universitaire Ahmed Cheniki a mis l'accent sur les difficultés de la critique théâtrale qui "oscille entre l'impératif journalistique et la rigueur académique", précisant que le théâtre se définit par sa complexité intrinsèque et la relation dynamique qui unit la scène à son public. "L'acte de lire le théâtre n'est jamais un geste neutre", a-t-il mentionné. La lecture d'une pièce de théâtre, dit-il, est plutôt "une expérience singulière et une démarche intellectuelle qui convoque l'émotion, le souvenir et l'histoire au niveau de la réception du spectacle". Dans son exposé sur le contexte spécifique de l'Algérie, M. Cheniki soutient que la critique théâtrale "est souvent développée dans un espace hybride entre journalisme et université dans une sorte d'alliance où se heurte l'exigence journalistique à l'austérité du langage académique".

Pour ce faire, il a plaidé pour une approche qui reconnaît "la double articulation discursive" entre le discours de l'auteur et la mise en scène.

La 18e édition du Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 1er janvier 2026 sous l'intitulé "Le théâtre réduit les distances".



# 4 AVANTAGES DU CAFÉ EN GRAINS

**Le café est bien plus qu'une simple boisson. Il représente un rituel quotidien, une source de réconfort et, pour beaucoup, un indispensable pour bien démarrer la journée. Mais pourquoi choisir du café en grains, en particulier ? Voici une exploration approfondie des raisons qui pourraient vous convaincre.**



**A**vec une multitude d'options sur le marché, il peut être difficile de faire un choix éclairé. Pourtant, de plus en plus de passionnés se tournent vers le café en grains pour ses qualités exceptionnelles et son authenticité. Parmi les marques qui se distinguent, le café en grains promet une expérience émotionnelle et sensorielle unique. Voici un regard sur ses nombreux atouts.

**1. UNE FRAÎCHEUR ET UN ARÔME INÉGALÉS**  
L'un des principaux arguments en faveur du café en grains est sa capacité à conserver une fraîcheur et des arômes incomparables. Contrairement au café moulu ou encapsulé, le café en grains préserve toutes ses caractéristiques jusqu'à ce qu'il soit prêt à être consommé. En effet, une fois moulus, les grains commencent à perdre leur saveur sous l'effet de l'oxydation.

En optant pour du café en grains, vous avez la possibilité de moudre uniquement la quantité nécessaire pour chaque tasse. Cela garantit une infusion optimale et permet de savourer un café d'une fraîcheur exceptionnelle. Les arômes qui se dégagent lors de la mouture sont à eux seuls une expérience sensorielle. Avec le café en grains, cette fraîcheur est élevée à un niveau supérieur grâce à une sélection rigoureuse et une torréfaction maîtrisée.

**2. UN CONTRÔLE COMPLET DE LA MOUTURE**  
Une autre raison essentielle de choisir le café en grains est le contrôle qu'il offre sur la mouture. Chaque méthode de préparation demande une finesse de mouture particulière. Par exemple, un espresso nécessite une mouture fine, tandis qu'une french press préfère une mouture plus grossière. Avec du café pré-moulu, cette flexibilité disparaît, ce qui peut nuire à la qualité de votre tasse. Le café en grains permet de personnaliser entièrement la mouture selon vos préférences et



l'équipement à votre disposition. Cette liberté vous donne la possibilité d'obtenir une extraction optimale et une tasse parfaitement équilibrée. L'adaptabilité offerte par le café en grains est un atout inestimable pour ceux qui souhaitent explorer différents styles de préparation.

**3. LA PRÉPARATION IMMERSIVE**  
Pour les amateurs de café, chaque étape de la préparation est une cérémonie en soi. Choisir les grains, ajuster la mouture, puis infuser... chaque geste fait partie d'un rituel qui engage tous les sens. Le bruit des grains écrasés par le moulin, les parfums environs qui s'en échappent et enfin, la satisfaction de déguster le résultat de vos efforts — tout cela contribue à transformer une simple tasse en une véritable expérience.

Avec le café en grains, cette expérience immersive est encore plus enrichissante. Chaque tasse devient un moment à part, où l'on savoure autant la préparation que la dégustation. Le soin apporté à chaque étape permet de créer une relation plus personnelle avec son café. Ce processus artisanal ajoute une dimension émotionnelle, rendant chaque infusion unique et inoubliable.

**4. UNE EXPÉRIENCE AUTHENTIQUE ET INOUBLIABLE**  
Choisir du café en grains, c'est embrasser une expérience authentique et enrichissante. Cela signifie profiter d'une fraîcheur incomparable, d'une personnalisation totale et d'un rituel qui transforme chaque tasse en un moment d'exception. Le café en grains, grâce à la qualité de ses grains et à son engagement pour une production durable, élève cet art à un niveau supérieur. Que vous soyiez un amateur occasionnel ou un véritable passionné, le café en grains Delta promet une expérience qui ravira vos papilles et enrichira votre quotidien.

## NUMÉROS UTILES

**URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU**  
021.67.16.16/ 67.00.88

**CHU MUSTAPHA**  
021.23.55.55

**CHU BEN AKOUN**  
021.91.21.63

**CHU BENI MESSOUS**  
021.93.11.90

**CHU BAINEM**  
021.81.61.13

**CHU KOUBA**  
021.58.90.14

**AMBULANCES**  
021.60.66.66

**DÉPANNAGE GAZ**  
021.68.44.00

**DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ**  
021.68.55.00

**SERVICE DES EAUX**  
021.58.32.32/ 58.37.37

**PROTECTION CIVILE**  
021.61.00.17

**SÛRETÉ DE WILAYA**  
021.63.80.62

**GENDARMERIE**  
021.62.11.99/ 62.12.99

**NUMÉROS UTILES**

**AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE**  
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)**  
021.28.11.12

**Air France**  
021.73.27.20/ 73.16.10

**ENMTV**  
021.42.33.11.12

**SNTF**  
021.76.83.65/ 73.83.67

**SNTR**  
021.54.60.00/ 54.05.04

**Hôtel Sheraton**  
021.37.77.77

**Hôtel Mercure**  
021.24.59.70.85

**Hôtel El-Djazaïr**  
021.23.09.33.37

**Hôtel El-Aurassi**  
021.74.82.52

**Hôtel Hilton**  
021.21.96.96

**Hôtel Sofitel**  
621.68.52.10.17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

**Les petites annonces**  
sont à **150 DA** seulement

**Anniversaires, félicitations...**  
à **300 DA** seulement

**ALGER 16**

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68



CAN 2025

# RIYAD MAHREZ : «IL FAUDRA ÉLEVER LE NIVEAU POUR GAGNER LE TROPHÉE»

**Après la victoire de l'Algérie face au Burkina Faso (1-0), dimanche dernier, le capitaine Riyad Mahrez s'est exprimé en zone mixte, soulignant que des conditions de jeu idéales et le soutien du public avaient facilité la performance de son équipe. Il a également évoqué l'émotion particulière de disputer sa dernière CAN.**

C a n'était plus arrivé depuis 2019 ! Après deux victoires consécutives en phase de groupes, l'Algérie a officiellement sécurisé sa place pour les huitièmes de finale de la CAN 2025. La victoire face aux Étalons confirme la montée en puissance d'une équipe des Verts longtemps en difficulté lors des dernières éditions. Avec six points et déjà assurés de terminer premiers de leur groupe, les Fennecs retrouvent confiance et sérénité, des qualités qui se reflètent sur le terrain et dans les attitudes des joueurs. Cette sérénité a été particulièrement visible chez le capitaine Riyad Mahrez, auteur du seul but du match. En conférence de presse, la star a déclaré : « On commence bien pour ma dernière CAN. » Mais Mahrez a immédiatement nuancé son propos, conscient des facteurs qui ont favorisé cette performance : « Mais après, on ne va pas se mentir, les conditions sont optimales. Un super terrain, un bon climat. Ça fait la différence pour nous. Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas battu le Burkina Faso, mais quand tu joues dans un stade comme ça, une pelouse comme ça avec un public proche de toi... C'est différent. » Au-delà de l'enthousiasme du moment, Mahrez a souligné la progression tangible de l'équipe : « On sent une progression, on a été meilleurs dans le jeu, défensivement. On est sur la bonne voie, on est

qualifiés et sûr d'être premiers. On peut bien se concentrer sur le 8e. » Cette lucidité, malgré les critiques passées sur ses performances, témoigne d'une maturité et d'une réflexion profonde sur son rôle au sein de la sélection : « Vous savez, les critiques, il y en aura toujours. Quand ça se passe mal, il ne faut pas s'enterrer et ne pas s'enflammer quand ça va bien. Je peux faire beaucoup mieux. C'est du bonus, mes buts et mon record de meilleur buteur. Rien n'a changé avec avant.

C'est le foot, parfois, on se sent mieux, on est dans de bonnes conditions, l'équipe tourne bien et c'est là que les individualités ressortent. » Mahrez n'a pas manqué de rappeler que cette CAN exige un niveau encore plus élevé pour aller plus loin :

« On a une marge de progression qui peut nous pousser à être

meilleurs et à produire de meilleures séquences. Il faudra le montrer. Dans le jeu, moi, je dois faire mieux encore. Si on veut vraiment passer un cap et gagner cette CAN, il faudra éléver le niveau. »

De son côté, la jeune star algérienne de Manchester City, Rayan Aït-Nouri, a également pris la parole, insistant sur l'investissement collectif et la nécessité de rester concentré : « C'était un objectif dans nos têtes d'essayer de se qualifier et d'aller loin.

Mais ce n'est pas une fin. On doit continuer. On est tous investis, on veut tout donner sur le terrain, tout le monde court pour tout le monde. On va se concentrer sur la suite maintenant, car il reste du travail. »

De plus, en zone mixte, le gardien Luca Zidane a tenu à remercier sa famille d'avoir été présente au stade, soulignant

l'importance de leur soutien pour l'équipe. « Comme tout le peuple algérien, ils sont derrière nous, ils nous poussent. C'est important de les avoir ici avec nous, et on fait le maximum pour les rendre fiers », a-t-il lancé.

Interrogé, en outre, sur l'avenir international d'Elyaz Zidane, son petit frère, il a tempéré : « On verra ça, ce n'est pas le moment d'en parler je pense. On verra. »

En tout cas, ce succès fera du bien à la sélection nationale qui, entre l'expérience de Mahrez et l'enthousiasme de ses jeunes coéquipiers, semble réunir les ingrédients pour transformer cette qualification en une véritable conquête. Le message est clair : la phase de groupes est derrière, place à l'ambition et à la détermination pour viser le titre continental.

G. S. E.



## FAF/OPÉRATION DÉTECTION DE JEUNES TALENTS DANS LE GRAND SUD

### Plus de 2 000 jeunes footeurs supervisés

Après plusieurs jours de prospection, la Direction technique nationale (DTN) a bouclé samedi dernier sa vaste opération de détection de jeunes talents nés en 2012 et 2013, lancée dans le Grand Sud algérien. Les dernières haltes observées ont été dans les régions de Touggourt et d'El Menia jeudi dernier. Puis, le lendemain vendredi dans la wilaya d'Adrar, où pas moins de 300 jeunes ont pris part à cette opération et à Tamanrasset où il a été enregistré la participation de 360 autres jeunes joueurs, a indiqué la FAF. « Cette opération d'envergure s'achève ainsi après avoir couvert 18 ligues de wilaya, réparties en quatre zones géographiques. Au total, plus de 2 000 jeunes ont été supervisés et évalués, sous la coordination directe de la DTN, qui a mobilisé une importante équipe de techniciens et de sélectionneurs », commente l'instance fédérale. Cette dernière rappelle que cette initiative s'inscrit dans la stratégie globale visant à puiser dans un large vivier national de jeunes joueurs, appelés à alimenter, à moyen et long terme, les différentes équipes nationales et à renforcer durablement la base du football algérien.

D. C.

Le département Formation de la Direction technique nationale (DTN) a annoncé poursuivre les stages de formation pour l'obtention de la licence CAF A dès début janvier 2026. Il est question de la programmation, dès la première semaine du Nouvel An, du quatrième

module de ce cycle au profit des candidats des 3e et 4e groupes, déjà inscrits sur la plateforme de la CAF et confirmés par le système en 2025. Le stage est prévu, précise la DTN, du 3 au 8 janvier 2026, au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka dans la wilaya de Tipaza. A cet effet, « les participants sont invités à

s'acquitter des frais de participation, fixés à 70 000 DA, par virement bancaire à la Banque extérieure d'Algérie, agence de Dely-Brahim, au compte numéro 9009050083-65. Le bordereau de versement devra être transmis avant le 31 décembre 2025 à l'adresse électronique suivante : dtncrfocaf@faf.dz », avise la FAF.

D. C.

## DTN/FORMATION LICENCE CAF A

### Le 4<sup>e</sup> module fixé du 3 au 8 janvier

L'Olympique Akbou a annoncé dimanche dernier l'engagement de l'attaquant tunisien Hamdi Labidi qui a officiellement signé son contrat le liant au club bougiote pour deux saisons et demie. A comprendre par là que le joueur est signataire pour l'O Akbou jusqu'à la fin de la saison 2027 – 2028. En d'autres termes, Labidi est la propriété de l'OA jusqu'à juin 2028. Le Tunisien est ainsi la première recrue hivernale du club. Ce n'est pas la première expérience de l'attaquant tunisien à l'étranger, puisque ce dernier a déjà évolué hors du championnat tunisien, notamment à l'Iraq Stars League au profit d'Amanat Baghdad d'où il débarque. Il y était signataire depuis juillet

dernier et son contrat avec le club irakien courait jusqu'à juin 2027. Mais voilà qu'il quitte l'Iraq au bout de la phase aller pour atterrir en Ligue 1 Mobilis. Hamdi Labidi, âgé de 23 ans, est un attaquant de pointe, un avant-centre, jouant du pied droit. Selon les statistiques livrées par Transfer Market, il a à son actif 8 sélections avec les U20 de Tunisie et deux sélections avec l'équipe première qui remontent à 2023. Sur ses 126 matchs joués en club, en Tunisie, toutes compétitions confondues, il a inscrit 28 buts et délivré 11 passes décisives. Lors de son bref passage en Iraq, il a participé, en tout, à huit matchs, dont deux à l'Iraq FA Cup et six en championnat, et n'a inscrit aucun but.

D. C.

## OLYMPIQUE AKBOU

### L'attaquant tunisien Hamdi Labidi engagé

PETKOVIC RESTE MODESTE APRÈS LA QUALIFICATION :



# «NOUS AVANÇONS PAS À PAS»

**A** près la belle et précieuse victoire réussie avec art et ténacité dimanche soir face au Burkina Faso (1-0), lors de la deuxième journée de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, synonyme de qualification avant l'heure, l'Algérie lorgne désormais mieux. Sans le dire, ouvertement, Petkovic calcule certainement déjà pour les huitièmes de finale, même si les Verts auront encore à affronter la Guinée équatoriale, demain, pour le compte de la 3e journée du groupe E. Mais ce sera un match vraisemblablement sans pression. Une opportunité pour Petkovic de faire tourner son effectif et mettre le maximum de joueurs dans la compétition. Ce sera aussi une autre occasion pour mieux perfectionner ce qui reste à l'être dans cette équipe, et surtout éviter toute mauvaise surprise. «On se méfie du Burkina Faso, car c'est une équipe solide», avait-il déclaré la veille du match. N'empêche qu'il avouera, en fin de match dimanche dernier, avoir été surpris par les Burkinabé. «Ils ont mieux joué que ce à quoi je m'attendais, notamment dans leur méthode de jeu. Nous avons dû gérer et même changer de stratégie en seconde période, car nous étions en difficulté», a-t-il concedé, en reconnaissant que son équipe a dû livrer un match «difficile et de haut niveau». Au passage, le Bosnien ne manquera pas de saluer la constance

**Vladimir Petkovic, le sélectionneur de l'équipe nationale, était, avant-hier, un homme heureux et soulagé que les Verts aient passé avec succès le test burkinabé et surtout d'avoir déjà bien en main ce premier objectif de passer le cap des groupes. Désormais, il avoue son ambition d'aller jusqu'au sacre.**

et la persévérance de son équipe. «Nous nous sommes battus à chaque centimètre du terrain pour gagner ce match (...) On aurait pu faire le break, mais l'essentiel reste la qualification arrachée», a-t-il clamé. Car malgré la résistance et l'acharnement de l'adversaire, Petkovic estime que l'Algérie a été tout de même supérieure. Evitant le futur, à commencer par l'autre sortie de demain contre la Guinée, le sélectionneur national garde la même avidité de vaincre. «L'objectif reste le même et c'est de remporter cette rencontre, comme toutes celles qui viendront. Nous avançons pas à pas, et notre ambition est d'aller le plus loin possible.»

**LES JOUEURS EUPHORIQUES MAIS GARDENT LES PIEDS SUR TERRE**  
De leur côté, les joueurs ne s'enflamme pas non plus, en dépit de cette qualification de haute facture après deux victoires en autant de matchs joués, quatre buts marqués, zéro encaissé. Mahrez, auteur du but, Maza, élu homme du match, et leur coéquipiers ont bien célébré leur succès face au Burkina Faso avec leurs supporters ! En zone mixte, ils sont restés mesurés dans leurs propos. «On est contents de cette qualification en huitième. On a fait un bon match et c'est soulageant de trancher la qualification le plus tôt. Mais reste qu'on va se préparer pour ce troisième match qui arrive, et qui est important aussi. Après, on verra tranquillement pour le huitième de finale. Entre-temps, je dois dire merci au peuple

algérien qui est incroyablement derrière nous. Ils ont mis une ambiance incroyable et on est contents pour ça. Nous ferons tout pour les rendre fiers», a déclaré le portier Luca Zidane. Pour sa part, Aït Nouri s'est dit heureux que la sélection ait «réussi les trois points face à une bonne équipe du Burkina. Ce n'était pas facile. Mais on a essayé de donner le maximum, et je pense que tout le monde était au rendez-vous. Tout le monde a combattu pour le maillot, et on a été récompensés, ça fait super plaisir». Il s'est abstenu cependant de vanter l'Algérie parmi les favoris du tournoi. «Y a pas de favori encore. Nous, on essaye de prendre match par match, et on essaye de gagner à chaque fois tout simplement, et après on verrra», rétorquera-t-il aux représentants des médias qui lui tendaient les micros. «On a pris les trois points face au Burkina, ce n'est pas une fin en soi, mais on est qualifiés, et un match important arrive encore ce mercredi. On le prendra aussi avec sérieux, et on fera tout pour continuer sur cette lancée», insistera Aït Nouri.

Djaffar Chilab

MAZA (DÉSIGNÉ MEILLEUR JOUEUR DU MATCH) :

**«J'espère qu'Edmond n'est pas très énervé»**

Après Mahrez qui a hérité du titre de meilleur joueur du match contre le Soudan, dimanche dernier, ce fut au tour de Maza, aligné d'entrée cette fois par Petkovic, d'être distingué. Le milieu offensif sociétaire du club allemand Bayer Leverkusen n'a eu, en effet, qu'une juste récompense après son match plein livré de bout en bout contre le Burkina Faso. Mais il refuse de s'attribuer à lui seul le mérite de la victoire. «C'est une distinction individuelle certes mais je ne peux ignorer la contribution des autres joueurs, de tout le monde qui a contribué à cette victoire, et à la qualification», a-t-il indiqué en conférence d'après-match. Sur le match, malgré la difficulté, Maza regrettera toutes les occasions manquées y compris par moi». Au passage, il soulignera la solidité de l'équipe adverse et sa joie d'avoir retrouvé, en face, Edmond Tapsoba, son coéquipier au Bayer Leverkusen. «J'espère qu'il n'est pas trop énervé», l'avait-il taquiné, au micro, avec un brin d'humour.

D. C.



## MARCHÉ ALGÉRIEN DU MÉDICAMENT

## SAIDAL ET NOVO NORDISK LANCENT LES PREMIÈRES INSULINES EN STYLO DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

Le Groupe Saidal et Novo Nordisk ont annoncé, hier, la mise sur le marché algérien des premières insulines en stylo de dernière génération, en l'occurrence Tresiba, issues d'un partenariat stratégique entre les deux laboratoires, selon un communiqué du groupe public.

La cérémonie de lancement s'est déroulée au siège de Novo Nordisk à Boufarik, dans la wilaya de Blida, en présence de Nabila Benyzer, présidente-directrice générale du Groupe Saidal, de Hamza Benharkat, directeur général de Novo Nordisk Algérie, ainsi que de cadres dirigeants des deux groupes et des représentants des autorités nationales et locales.

Face à l'importance du diabète en tant qu'enjeu majeur de santé publique, les deux partenaires ont travaillé en étroite collaboration pour accélérer la réalisation de ce projet. Les discussions ont débuté en septembre, suivies de la signature du



protocole d'accord et du contrat en octobre, aboutissant aujourd'hui à la disponibilité effective du produit sur le marché national, précise le

communiqué. Le processus de production en full process a d'ores et déjà été engagé au niveau du site de Constantine, avec pour objectif la nationalisation du produit à court terme. L'accord prévoit également l'intégration progressive de solutions thérapeutiques innovantes développées par Novo Nordisk, garantissant aux patients algériens un accès à des traitements de pointe.

Cette initiative constitue une avancée majeure dans l'amélioration de la prise en charge des patients diabétiques et s'inscrit dans la stratégie de renforcement de la production nationale et de consolidation de la sécurité sanitaire du pays, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, souligne la même source.

R. N.

## COUR DES COMPTES

## 652 OPÉRATIONS DE CONTRÔLE EFFECTUÉES EN 2023

La Cour des comptes a intensifié, en 2023, son action de contrôle et d'évaluation de la gestion publique, confirmant son rôle central dans le renforcement de la gouvernance financière et de la transparence institutionnelle. Selon son dernier rapport annuel rendu public dimanche dernier sur son site officiel, l'institution a mené une activité soutenue, tant sur le plan administratif que juridictionnel, traduisant une montée en puissance de ses mécanismes de contrôle.

Au cours de l'année écoulée, la Cour des comptes a réalisé 652 opérations de contrôle sur un total de 777 programmées dans le cadre de ses missions visant à améliorer la performance de la gestion publique. Ces opérations ont donné lieu à l'établissement de 734 rapports de contrôle, répartis entre 137 rapports portant sur la qualité de la gestion et 597 rapports consacrés à l'apurement des comptes de gestion des comptables publics.

Cette activité témoigne de la volonté de l'institution de couvrir un large spectre d'organismes publics, tout en accordant une attention particulière à la régularité des comptes et à l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques.

Toutes formations délibérantes confondues, la Cour des comptes a rendu 1.324 actes relevant aussi bien de ses



attributions administratives que juridictionnelles. Dans le cadre de ses missions administratives, elle a adopté 199 actes, dont 121 notes d'appréciation relatives aux conditions de gestion des organismes contrôlés, assortis de recommandations adressées aux gestionnaires concernés.

A cela s'ajoutent 38 notes sectorielles portant sur la gestion des crédits alloués aux différents secteurs ministériels par les lois de finances, ainsi que 40 lettres de présidents de chambre adressées aux responsables d'organismes publics, "en vue de prendre les mesures qu'impose une saine gestion des finances publiques ou bien à l'effet de récupérer des sommes irrégulièrement perçues ou restant dues au Trésor public".

Sur le plan juridictionnel, la Cour des

comptes a rendu 1.125 actes, dont 1.069 arrêts relatifs à l'apurement des comptes de gestion des comptables publics. Ces décisions se répartissent entre 280 arrêts provisoires, 773 arrêts définitifs et 16 arrêts de révision d'arrêts définitifs. Les arrêts définitifs comprennent 743 arrêts de décharge et 30 arrêts de mise en débet, engageant la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics. Le montant total des débets prononcés s'élève à 74,7 millions de dinars, illustrant la fermeté de l'institution face aux manquements constatés dans la gestion des deniers publics.

### INFRACTIONS BUDGÉTAIRES ET SANCTIONS PRONONCÉES

Le rapport fait également état de 27 rapports circonstanciés retracant des faits susceptibles de constituer des infractions aux règles de la discipline budgétaire et financière. A ce titre, la Chambre de discipline budgétaire et financière (CDBF) a rendu 20 arrêts, "prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des gestionnaires, qui ont agi en violation des dispositions législatives et réglementaires régissant l'utilisation et la gestion des fonds et des moyens matériels publics". Ces décisions se traduisent par neuf arrêts de décharge et onze arrêts de condamnation à des amendes, pour un

montant global de 815.000 dinars. Par ailleurs, neuf rapports circonstanciés contenant des faits susceptibles de qualification pénale ont été élaborés en vue de leur transmission aux procureurs généraux territorialement compétents, renforçant ainsi l'articulation entre contrôle financier et action judiciaire.

En matière de reddition des comptes, la Cour des comptes a prononcé 1.060 arrêts à l'encontre des ordonnateurs et des comptables publics pour non-dépot ou dépôt tardif de leurs comptes.

Ces décisions se répartissent entre 324 arrêts provisoires, 604 arrêts définitifs et 132 arrêts de révision.

Le montant total des amendes prononcées à ce titre atteint 6,08 millions de dinars, soulignant la détermination de l'institution à faire respecter les obligations légales en matière de transparence et de responsabilité financière.

À travers ce bilan détaillé, la Cour des comptes confirme son rôle stratégique dans la consolidation de la discipline budgétaire, la protection des finances publiques et l'amélioration continue de la gestion des organismes de l'État.

L'ampleur des contrôles, la diversité des actes rendus et la fermeté des sanctions prononcées traduisent une approche fondée sur la prévention, la correction et, lorsque nécessaire, la sanction, au service d'une gouvernance publique plus rigoureuse et plus responsable.

G. Salah Eddine

## TERRITOIRES SAHRAOIS

## L'OCCUPANT MAROCAIN A EXPULSÉ 329 OBSERVATEURS ÉTRANGERS DEPUIS 2014

Entre l'année 2014 et le 24 août dernier, les autorités marocaines ont expulsé du Sahara occidental occupé pas moins de 329 observateurs internationaux, parlementaires, défenseurs des droits humains et journalistes, issus de 21 pays, illustrant une politique systématique de verrouillage des territoires sahraouis face au regard international. Les derniers cas recensés concernent deux défenseurs des droits humains de l'organisation Non-violence, refoulés dans un contexte de durcissement manifeste des restrictions d'accès.

Dans un communiqué conjoint, la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) et l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA) dénoncent une intensification de ces pratiques en 2025. Selon les deux organisations, 27 ressortissants étrangers ont été expulsés depuis le début de l'année, parmi lesquels figurent des parlementaires, des journalistes et des militants des droits humains originaires, notamment, d'Espagne, des États-Unis et du Portugal. Ces expulsions s'inscrivent, selon elles, dans le cadre du blocus imposé aux territoires sahraouis occupés. Les données compilées par les deux organisations révèlent une répartition éloquente des expulsions par nationalité. La Norvège arrive en tête

avec 133 ressortissants expulsés, suivie de l'Espagne (105), de la Suède (9), de l'Italie (6), des États-Unis (6), de la France (6), de la Pologne (5) et du Royaume-Uni (4). Une tendance qui confirme la volonté des autorités marocaines de restreindre l'accès aux observateurs issus de pays historiquement engagés dans la défense du droit international et des droits humains. Au-delà des expulsions individuelles, les organisations signataires alertent sur une stratégie plus large visant à exclure durablement les organisations internationales des droits humains. Au cours des dernières années, le Maroc aurait ainsi expulsé ou interdit l'accès à sept ONG internationales, parmi lesquelles Human Rights Watch, Amnesty International, Nonviolence, Novact ou encore la Fondation Carter. L'objectif, selon les sources, serait d'empêcher toute observation indépendante des violations graves des droits humains et du pillage des ressources naturelles perpétrés au détriment du peuple sahraoui.

Dans le même esprit, les autorités marocaines continuent d'entraver l'action des mécanismes onusiens. Pour la neuvième année consécutive, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme se voit interdire l'accès aux territoires sahraouis occupés, une situation dénoncée par de nombreuses instances

internationales comme une entrave grave au suivi impartial de la situation des droits fondamentaux. Cette absence de surveillance est d'autant plus préoccupante que la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) demeure dépourvue de mandat lui permettant d'enregistrer et de contrôler les violations des droits humains. Cette lacune structurelle, soulignent les organisations, a offert au Maroc un terrain favorable pour poursuivre ses pratiques répressives à l'encontre des civils sahraouis dans les villes occupées.

Intervenant à ce sujet, Hassanna Douhi, membre de la LPPS, affirme que la partie occupée du Sahara occidental subit un blocus militaire et un black-out médiatique sévères. Il qualifie ces mesures de "méthodiques", visant à isoler les territoires sahraouis du reste du monde afin d'étouffer la vérité sur les violations commises par l'occupant.

À travers ces pratiques répétées, les organisations de défense des droits humains pointent une stratégie assumée de fermeture et de dissimulation, qui pose avec acuité la question de la responsabilité de la communauté internationale face à une situation marquée par l'impunité et la négation persistante des droits du peuple sahraoui.

G. S. E.